

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210127-D_27_01_21_01-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/02/2021

Affichage : 02/02/2021

Délibération n°27-01-2021-001

3.1 Acquisitions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 27 janvier 2021*

Date de convocation	21 janvier 2021
Date d'affichage	21 janvier 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	48
Votants	52 (dont 4 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 27 janvier à 18h30
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Cormes, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Bruno CEPRÉ (représentant Mme Liliane DENIS), M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de M. Gérard GUESNÉ), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON (ayant reçu pouvoir de Mme Delphine LETESSIER), M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ (ayant reçu pouvoir de M. Guy CHEVAUCHER), M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Pierre BOULARD, M. Guy CHEVAUCHER (ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ), Mme Liliane DENIS (représentée par M. Bruno CEPRÉ), M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Delphine LETESSIER (ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU).

Secrétaire de séance : M. Didier TORCHÉ

Examen de la délibération n°1 après accord unanime des élus sur le compte-rendu des réunions du 25 novembre 2020, du 14 décembre 2020 et du 11 janvier 2021.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ACQUISITION DE TERRAINS DANS LA ZONE DU GAILLON

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de France Domaine en date du 22 janvier 2021,
Vu le rapport du Président,
Après en avoir délibéré,

EST INFORME que la Communauté de communes est en contact avec un prospect qui souhaite se porter acquéreur du bâtiment T5 dans la zone du Gaillon à La Ferté-Bernard.

PREND ACTE qu'afin de pouvoir procéder à cette cession et au regard du découpage parcellaire envisagée pour cette vente, les opérations préalables suivantes sont nécessaires :

- Echange foncier avec la CERP,
- Achat du pourtour du bâtiment à la commune de La Ferté-Bernard,
- Achat du bâtiment et de la voirie à la SECOS.

EST INFORME que le service des domaines a été consulté et a émis un avis favorable sur le prix de 6,5 € HT par m² pour le pourtour du bâtiment.

DECIDE d'acquérir la parcelle AB 302 d'une contenance de 6 896 m² au prix de 6,5 € HT par m² étant précisé que les frais de notaire sont à la charge de la Communauté de communes.

DECIDE de consentir un droit de passage permanent à la commune de La Ferté-Bernard pour l'accès et l'entretien du fossé en fond de parcelle.

PREND ACTE que cette acquisition sera soumise au régime de la TVA dans la mesure où les deux parties y sont assujetties, la TVA étant réglée par l'acquéreur.

DESIGNE Maître ALIX-CHAPDELAINÉ pour établir l'acte notarié.

AUTORISE le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 27 janvier 2021
Pour extrait conforme
Le 28 janvier 2021

Le Président

M. Didier REVEAU